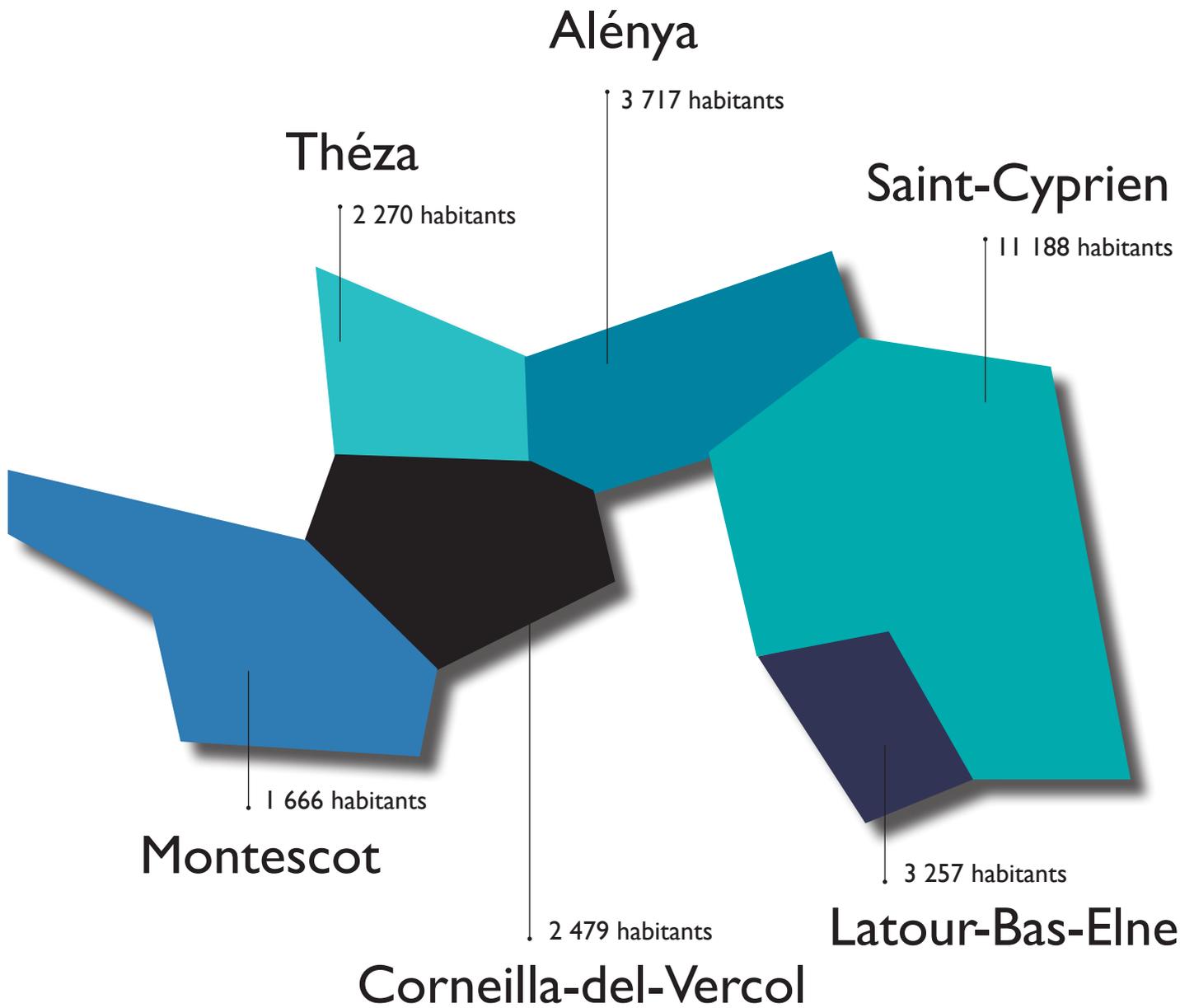


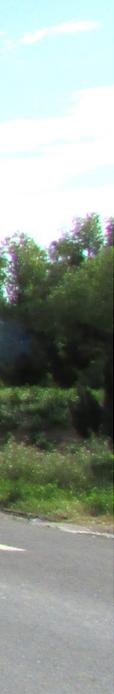
# RAPPORT D'ACTIVITÉS



2022

Sud  
Raussillon  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





# Communauté de communes Sud Roussillon, 6 Communes, 1 Territoire

Créée en 1992, la Communauté de communes Sud Roussillon est composée de 6 communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Elle s'organise autour de sa ville centre Saint-Cyprien et compte 24 577 habitants.

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) a confirmé et conforté la Communauté de Communes ; depuis 2017, de nouvelles compétences ont été transférées comme la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ou les compétences Tourisme et Développement économique.



6 communes  
Date de création: 1992  
Superficie du territoire : 4 073 ha  
Population : 24 577 habitants

## sommaire

- 06 La gouvernance
- 07 Les compétences
- 09 Les ressources humaines
- 10 Les finances
- 13 La communication
- 15 L'économie et l'emploi
- 17 Le tourisme
- 19 L'espace Aquasud
- 22 Le pôle environnement
- 24 L'eau et l'assainissement
- 29 La GEMAPI
- 31 L'éclairage public
- 32 La gestion des déchets



---

## Une gestion raisonnée et ambitieuse de notre territoire !

La période particulière que nous traversons, très impactée par le changement climatique et la sécheresse, nous oblige à être non seulement réactifs, mais aussi innovants. Les ressources naturelles de notre territoire ne sont pas illimitées et nécessitent une gestion à la fois raisonnée et ambitieuse. C'est le parti précisément que nous avons pris il y a maintenant plus de 10 ans, en affectant d'importants moyens à la réutilisation des eaux de sortie de la station d'épuration de Saint-Cyprien. Notre territoire compte d'ailleurs, de ce point de vue-là, parmi les plus performants de France et nous pourrons bientôt, lorsque nous aurons obtenu toutes les autorisations des services d'État, gérer notre eau efficacement tout en préservant notre environnement.

Cette gestion raisonnée et ambitieuse concerne également les autres secteurs du ressort de notre Communauté de communes : la collecte des déchets, le développement économique, la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) ou encore l'aménagement des voies douces (cyclables et piétonnes), qui sont autant de vecteurs de progression de notre territoire.

Dans tous ces secteurs – et d'autres, plus compliqués, comme la gestion des gens du voyage qui a donné "du fil à retordre" à nos six communes cette année – sud Roussillon a à cœur d'apporter le meilleur service à ses habitants et à ses acteurs économiques pour accroître son attractivité tout en répondant aux enjeux environnementaux.

Vous trouverez dans ce rapport annuel d'activités les décisions et actions engagées par Sud Roussillon durant l'année 2022 dans tous ces domaines.

Je vous laisse en prendre connaissance.

Bonne lecture de ce document.

Thierry Del Poso

Président de la Communauté de communes Sud Roussillon  
Maire de Saint-Cyprien  
Conseiller départemental

# La gouvernance

Le conseil communautaire, organe délibérant, est chargé d'administrer l'établissement. Il est composé de 37 conseillers communautaires. Leur mandat a été renouvelé en 2020 à l'occasion des élections municipales et communautaires.

La répartition des 37 sièges est déterminée en fonction de la population municipale suivant un accord local des 6 communes respectant notamment les règles suivantes : chaque commune doit disposer d'au moins un siège et aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.

Le bureau communautaire est composé du Président et de 9 Vice-présidents.

Le Président est l'organe exécutif de l'établissement, il prépare et exécute les délibérations du conseil et du bureau.

Le Président et le bureau reçoivent délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant.

## Composition du conseil communautaire Le bureau communautaire

**Thierry Del Poso**  
Président  
*Maire de Saint-Cyprien*

**Jean-André Magdalou**  
1<sup>er</sup> Vice-président  
*Maire d'Alénya*

**François Bonneau**  
2<sup>ème</sup> Vice-président  
*Maire de Latour-Bas-Elne*

**Christophe Manas**  
3<sup>ème</sup> Vice-président  
*Maire de Corneilla-del-Vercol*

**Louis Sala**  
4<sup>ème</sup> Vice-président  
*Maire de Montescot*

**Jean-Jacques Thibaut**  
5<sup>ème</sup> Vice-président  
*Maire de Théza*

**Jean Roméo**  
6<sup>ème</sup> Vice-président  
*Conseiller municipal de Saint-Cyprien*

**Robert Olive**  
7<sup>ème</sup> Vice-président  
*Adjoint au Maire d'Alénya*

**Nathalie Pineau**  
8<sup>ème</sup> Vice-président  
*Adjointe au Maire de Saint-Cyprien*

**Dominique Andrault**  
9<sup>ème</sup> Vice-président  
*Adjoint au Maire de Saint-Cyprien*

## Autres élus communautaires

**Alénya**  
Alain FERNANDEZ  
Magali FONTENEAU  
Colette ROIG  
Sylvie TORRES

**Corneilla-del-Vercol**  
Valérie LISSARRE  
Manon SABARDEIL

**Latour-Bas-Elne**  
Danielle CULAT  
Pierre ROGE  
Eva SOUBIELLE

**Montescot**  
Eliane BERDAGUER  
Myriam DARDENNE

**Théza**  
Suzanne SICARD  
Thierry SOLDÀ

**Saint-Cyprien**  
Stéphane CALVO  
Joëlle CANAVY  
Marie-Claude DUCASSY-PADROS  
Jacques FIGUERAS  
Ange GARCIA  
Jean GAUZE  
Pascale GUICHARD  
Thierry LOPEZ  
Marie-Thérèse NEGRE  
Anne-Marie PEGAR-BOIX  
Angèle PEREZ  
Katia ROMAGOSA  
Pierre ROSSIGNOL  
Thierry SIRVENTE

## CHIFFRES-CLÉS 2022

- 37 élus communautaires
- 6 élus d'Alénya
- 3 élus de Corneilla-del-Vercol
- 4 élus de Latour-Bas-Elne
- 3 élus de Montescot
- 18 élus de Saint-Cyprien
- 3 élus de Théza



# Les compétences

## **Aménagement de l'espace communautaire**

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Création, aménagement et entretien des voiries communautaires
- Protection et mise en valeur de l'environnement : création de sentiers multi-usages, projets environnementaux dans les zones naturelles
- Constitution de réserves foncières
- Exercice du droit de préemption urbain

## **Développement économique**

- Actions de développement économique
- Zones d'activités économiques
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales de proximité d'intérêt communautaire

## **Animation du territoire**

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme et suivi du programme ODYSSEA
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire : la piscine intercommunale Aquasud
- Construction d'équipements culturels d'intérêt communautaire : les salles multimédia polyvalentes
- Animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque inondation ainsi que de la gestion et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- Coordination, animation, information et conseil pour réduire les conséquences négatives des inondations et crues torrentielles, dans le cadre de démarches de gestion concertée (SLGRI, PAPI...)

## **Services d'intérêt collectif**

- Eau et assainissement
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Déchèterie
- Entretien de l'éclairage public
- Gestion des fourrières animale et automobile
- Défense extérieure contre l'incendie : pose et entretien des poteaux incendie

## **Habitat et politique de la ville**

- Politique du logement social d'intérêt communautaire : garanties d'emprunt, participations financières
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Gestion locative du bâtiment de la gendarmerie



# Les ressources humaines

Pour mettre en valeur leur projet politique, les élus de Sud Roussillon s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 133 agents, répartis dans les différents services de la Communauté de communes.

## Repères - Répartition des emplois par catégorie

A	B	C	Contrats
9	10	87	27



Service Aménagement	3 agents
Service Assainissement	6 agents
Service Déchets Verts	22 agents
Direction Générale	19 agents
Service Eau	16 agents
Service Electricité	6 agents
Service Déchèterie	3 agents
Service Déchets ménagers	19 agents
Service Piscine	18 agents
Service Atelier	4 agents
Service Balayeuse	2 agents
Service Voirie espaces verts	12 agents
Service Assainissement autonome	1 agent
Service Communication	1 agent
Service interventions économiques	1 agent

## Pyramide des âges

	Hommes	Femmes
18-20 ans	3	0
20-25 ans	2	0
25-30 ans	9	2
30-35 ans	7	3
35-40 ans	13	5
40-45 ans	12	3
45-50 ans	16	9
50-55 ans	14	7
55-60 ans	20	3
60-65 ans	3	2

## FOCUS 2022 - Maintien de l'axe de développement des compétences par la FORMATION

Au cours de l'année 2022, les agents de Sud Roussillon ont suivi des actions de formation pour un total de 309,50 jours dont 101,50 jours organisés par le CNFPT. Les actions organisées par le CNFPT sont financées par la cotisation de 0,9% calculée sur la masse salariale mensuelle.

Le coût des autres formations plus spécifiques s'élève à 38 043,94 euros pour un montant budgétisé de 40 000 euros.



# Les finances

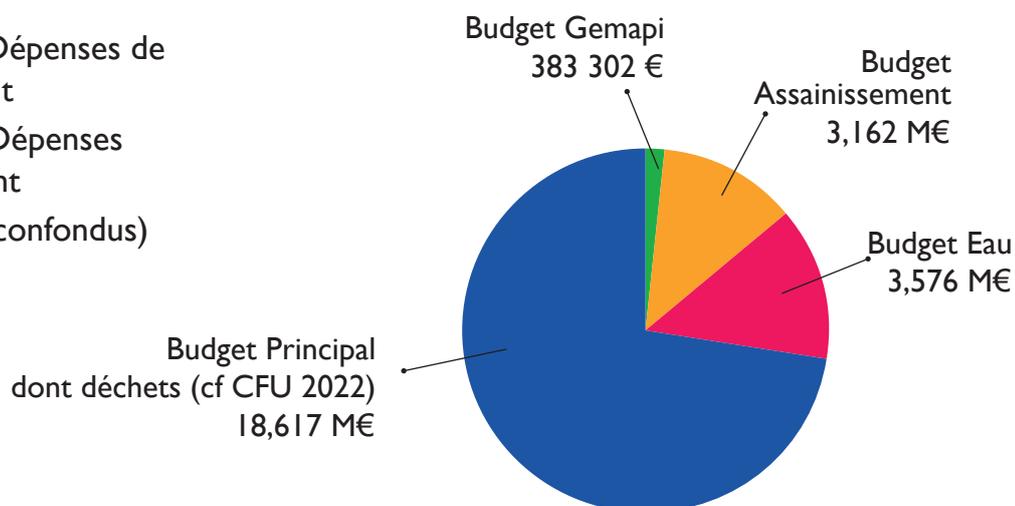
Un plan pluriannuel d'Investissement (PPI) est établi entre les 6 communes pour la durée du mandat 2020-2026.

Basé sur une maîtrise des charges de fonctionnement, un maintien des taux de fiscalité et un endettement constant, ce pacte financier affiche un volume d'investissement soutenu de plus de 31 M€ sur le mandat.

## Les dépenses 2022

\* 25 739 575 Dépenses de fonctionnement

\* 7 883 420 Dépenses d'investissement  
(tous budgets confondus)



## Les recettes 2022

\* 29 909 826 Recettes de fonctionnement

\* 11 651 297 Recettes d'investissement  
*Dont 4 M€ d'emprunts*

## La dette 2022

Capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2022

\* 9 787 152 sur le budget Général

\* 6 424 266 sur le budget Eau

\* 6 909 082 sur le budget Assainissement

## PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2020-2026

	Total 2020-2026	Montant Eau et Asst	Montant Budget général	GEMAPI
<i>Equipements communs</i>	6 000 000,00		6 000 000,00	
Alénya	2 540 000,00	1 057 600,00	1 482 400,00	
Corneilla-del-Vercol	1 340 000,00	611 300,00	728 700,00	
Latour-Bas-Elne	2 545 831,00	914 200,00	1 631 631,00	
Montescot	982 343,00	443 500,00	538 843,00	
Saint-Cyprien	16 322 600,00	8 481 300,00	6 841 300,00	1 000 000,00
Théza	1 269 226,00	492 100,00	777 126,00	
<b>TOTAL</b>	<b>31 000 000,00</b>	<b>12 000 000,00</b>	<b>18 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>

### HYPOTHÈSES RETENUES

- 12 M€ pour l'eau et l'assainissement (7 M€ Eau + 5 M€ Asst) (10 M€ en 2014)
- 13 M€ pour le budget général (idem 2014). Sur la part de Saint-Cyprien retrait de 1 M€ pour GEMAPI (dragage). Le reste des investissements GEMAPI pris sur la taxe.
- 6 M€ pour les équipements communs (2 M€ en 2014).

### Réalisations 2022

Tableau récapitulatif du pacte financier 2020-2026

	Montant 220-2026	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	% total	% théorique
<i>Equipements communs</i>	6 000 000,00	836 255,82	779 300,38	1 863 065,91	57,98 %	50 %
<i>Sentiers</i>	AAP+voie verte		401 757,91	104 171,18		
Alénya	2 540 000,00	314 892,33	201 142,05	833 546,88	53,13 %	50 %
Corneilla-del-Vercol	1 340 000,00	162 002,36	61 406,32	45 741,52	20,09 %	50 %
Latour-Bas-Elne	2 545 831,00	514 939,65	366 475,39	675 144,07	61,14 %	50 %
Montescot	982 343,00	349 172,01	141 212,09	29 051,14	52,88 %	50 %
Saint-Cyprien	16 322 600,00	1 997 896,37	809 486,88	1 839 208,46	28,34 %	50 %
Théza	1 269 226,00	104 210,89	42 332,28	27 695,71	13,73 %	50 %
<b>TOTAL (sans sentiers)</b>	<b>31 000 000,00</b>	<b>4 259 369,43</b>	<b>2 401 355,39</b>	<b>5 313 453,69</b>	<b>18,33 %</b>	<b>50 %</b>

### Machés publics

Le service des marchés publics gère les procédures de mise en concurrence liées à la commande publique. Il organise la tenue des commissions d'appel d'offres, en collaboration avec les différents services et veille au respect de la libre concurrence.

### FOCUS 2022

- 42 procédures lancées et 44 marchés signés dont :
  - \* 3 appels d'offres
  - \* 17 procédures adaptées
  - \* 21 marchés subséquents
- 7 avenants
- 178 marchés en cours d'exécution dont 14 sous-traitances déclarées en cours d'exécution
- 299 certificats de paiement pour mandatement représentant près de 4 500 000,00 € HT



# La communication

Sud Roussillon s'appuie sur le développement de nombreux supports d'information et communication pour mettre en valeur ses actions et informer les usagers sur tous les services proposés.

## Les outils internet :

Poursuite du travail sur les réseaux sociaux notamment avec la page Facebook et le compte YouTube de la Communauté de communes utilisés pour informer et favoriser l'interactivité avec les usagers. En juillet 2022, lancement d'une page LinkedIn.

## Un magazine publié :

24 pages en couleur qui permettent d'annoncer les événements, évoquer les projets à venir et faire une restitution des chantiers.

## Des Publications presse et radio :

Renforcement des publications presse avec l'Indépendant.

## Des vidéos :

Poursuite du partenariat avec TV-CAT avec la création de contenus pour les réseaux sociaux.

## Divers :

Communication pour les usagers à travers les outils intercommunaux, communaux et la presse locale.

Deuxième participation à Run My UPVD, défi sportif solidaire en faveur des étudiants en situation de handicap avec la Fondation UPVD. 100 participants, prix de l'équipe la plus motivée.

## FOCUS 2022 :

Deuxième édition de la course Les Foulées de Sud Roussillon, avec plus de 700 participants.

Lancement d'un site internet dédié aux Foulées.

Mise en place de nouveaux outils et plateforme pour la course avec communications autour de l'évènement.



La Communauté de Communes a fêté ses 30 ans d'existence en organisant une journée de cohésion pour tous ses agents et une journée destinée au grand public qui a permis de mettre en avant ses compétences.





# Le développement économique

**Entreprendre, S'ouvrir, Créer, Impulser, S'installer, Reprendre**

Sud Roussillon, aménage, entretient et gère les zones d'activités qui sont des vecteurs du développement d'entreprises, elles-mêmes créatrices d'emplois.

Elle est ainsi au côté des entreprises du territoire, afin de soutenir leurs ambitions.

## LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES COMMUNAUTAIRES

La loi climat et résilience du 21 août 2021 impose aux EPCI d'établir un inventaire des zones d'activité économique après consultation des propriétaires et des occupants de celles-ci, afin notamment d'identifier le taux de vacance. Cette consultation a été réalisée durant l'été 2022, et l'inventaire sera acté par le conseil communautaire en 2023.

Sud Roussillon soutient le dynamisme économique et les porteurs de projets

## L'HOTEL D'ENTREPRISES AMBITION SUD ROUSSILLON

- L'hôtel d'entreprises est un dispositif complémentaire à celui de la pépinière d'entreprises.
- Il propose aux entreprises et professionnels un hébergement de courte et moyenne durée et des services partagés pour les besoins temporaires de leur activité. Il a ouvert en novembre 2022
- Il propose ainsi des bureaux privés et également un espace de coworking pour les travailleurs nomades. L'hôtel d'entreprises Ambition Sud Roussillon offre aussi des salles de réunion modulables et accessibles pour les entreprises de son territoire.

Pour tout renseignement notamment sur les tarifs et pour réserver :

<https://ambition-sudroussillon.fr/hotel-dentreprises/>

## LA PEPINIERE D'ENTREPRISES

- Elle fait partie du réseau Créa Sud 66, le réseau des pépinières du Département.
- Le Comité de pilotage composé de représentants de la société civile, d'agents de la Communauté de Communes se réunit régulièrement pour suivre l'évolution des projets hébergés et accompagnés, et en sélectionner de nouveaux.
- En 2022, la pépinière a hébergé 4 start-ups :
  - o VITALE SOURCE France, spécialisée dans la commercialisation d'un système de génération d'ozone dans l'eau pour le lavage et la désinfection du linge, des sols et des surfaces.
  - o Gestion Sport qui a créé une application de réservations de cours ou événements sportifs, permettant d'optimiser l'organisation administrative et sportive des centres ;
  - o 3D CONCRETE, spécialisée dans la technologie d'impression 3D béton de mobilier urbain, poteaux et façades d'immeubles, petits habitats ;
  - o LES PLANTATIONS D'ACAPPELLA, entreprise agricole de production, transformation, transport de thé et de café bio dans le Roussillon.

Afin d'assurer au mieux ses missions d'accompagnement auprès des porteurs de projets, le service de développement économique est en constante relation avec tous les organismes qui proposent des aides en faveur de la création d'entreprises (BGE-CCI-CMA, Réseau Initiative pays catalan...), et aussi avec les services de la Région, notamment l'agence de développement économique AD'OCC.

### Événements et ateliers à destination des professionnels du territoire 2022

« De l'échange naît la réussite »

- 7 avril 2022 : Petit déjeuner et temps d'échange aux côtés de nos partenaires afin de présenter les dispositifs d'aides aux entreprises et porteurs de projets en collaboration avec les chambres consulaires ;
- 30 juin 2022 : 5 ans de la pépinière d'entreprises, regroupant les acteurs du Comité de pilotage autour des start-up accompagnées et/ou hébergées depuis 2017 ;
- 7 juillet 2022 : Afterwork en partenariat avec la Chambre des métiers sur la thématique de la transition écologique, lancement des Eco Défis ;
- 10 octobre 2022 : Atelier Numérique avec formation à Chorus pro, portail de dématérialisation des factures obligatoire pour les achats publics ;
- 20 octobre 2022 : Afterwork « Castanyada » pour les professionnels du territoire Sud Roussillon



- \* 7 Zones d'Activité Economique sur le territoire de Sud Roussillon
- \* 1 pépinière d'entreprises
- \* 1 hôtel d'entreprises, espace de coworking et réunion
- \* 1 projet de tiers lieu numérique



---

# Le tourisme et la promotion du territoire

Sud Roussillon, et plus particulièrement sa ville-centre, est une destination touristique majeure. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de communes est compétente en matière de promotion du tourisme. Même si Saint-Cyprien, en tant que station classée, a conservé cette compétence et la gestion de son office de tourisme, la Communauté de communes peut élaborer une stratégie complémentaire.

## UN TERRITOIRE COMPLEMENTAIRE

A l'aide de l'appui technique de l'Office de tourisme de Saint-Cyprien, l'ambition de la Communauté de communes est de valoriser l'arrière-pays. En effet, la force de Sud Roussillon, outre le littoral, est d'avoir un patrimoine naturel et culturel lié notamment à son passé viticole, des gîtes de charme, des balades en pleine nature, des sites ludiques, qui viennent donc compléter l'offre balnéaire.

## UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

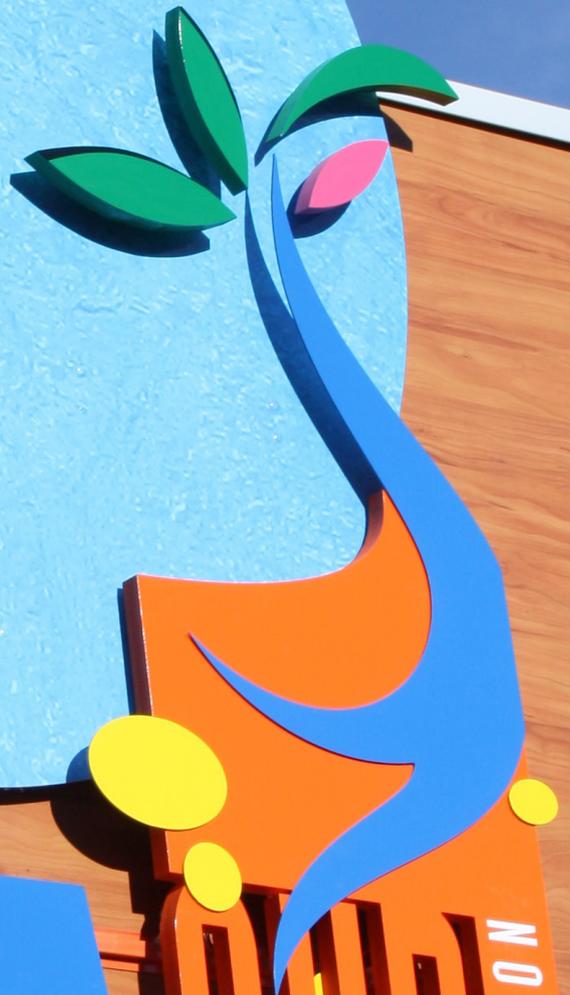
En 2022, a eu lieu la deuxième édition des Foulées de Sud Roussillon, grande course intercommunale lancée en octobre 2020. Avec un semi-marathon qui traverse cinq de ses six communes, un 10 km, un 5 km, des courses enfants et une randonnée gourmande entre Corneilla-del-Vercol et Montescot, cet événement sportif est avant tout une vitrine de notre territoire. Les Foulées changent chaque année de village départ, afin de mettre en valeur toutes les communes. Avec plus de 500 coureurs la première édition et plus de 700 l'année suivante, les Foulées sont un succès et attirent des coureurs, des familles et du public.



## FOCUS 2022

En 2022, le schéma directeur de la compétence Tourisme initié en 2021 a été finalisé. Il tient compte des atouts du territoire et préconise des orientations stratégiques. Il sera associé aux autres études comme le projet de territoire, l'étude Eco-renaturation, la stratégie des mobilités...

espace



AQUA  
SUD  
ROUSSILLON  
N°7115

---

# l'espace Aquasud

Complexe couvert dont la période d'ouverture s'étend de septembre à juin (sauf vacances de Noël), la piscine intercommunale dénommée Aquasud est accessible à tous ; les administrés résidant sur la Communauté de Communes bénéficient de tarifs préférentiels.

## L'ESPACE AQUASUD c'est 3 espaces :

Un espace sportif de 25 mètres pour les nageurs confirmés et pour ceux qui souhaitent faire des longueurs : des lignes d'eau sont prévues pour les amateurs de palmes ou de matériels de perfectionnement comme les pulls boys et les paddles.

Un espace d'apprentissage ou de petit bassin avec une profondeur d'1m à 1m40 pour les enfants, les bébés nageurs, les activités aquatiques telles que l'aquagym et l'aquabike... et ceux qui veulent barboter en toute liberté.

Un espace détente composé de :

- 2 jacuzzis de 7 places
- 1 hammam oriental

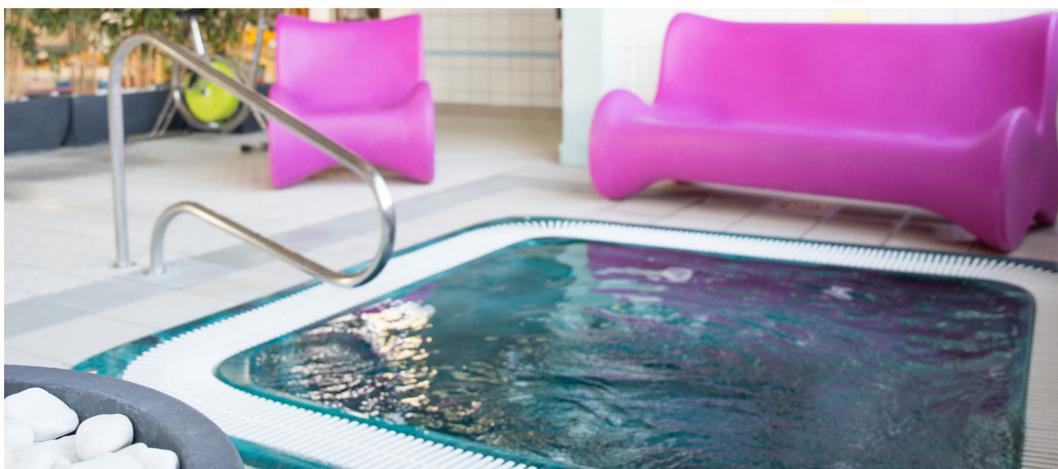
*Espace accessible aux horaires et tarifs publics, réservé aux + de 16 ans.*

### Chiffres-clés 2022

* 78 034 entrées	+278 %*	
* 245 484 € de recettes	+122 %*	
* Scolaires :	11 188 élémentaires	365 lycéens
	2 272 collégiens	431 maternelles

### La fréquentation des activités :

- Activités aquatiques (aquabike, aquagym, aquapilates, circuit training...) : 17 686 passages
- Animations Park sea jump : 840 passages
- Animations Aquaparty : 955 passages
- Cours de natation : 1 505 passages





# L'espace Aquasud c'est aussi :

**Des séances AquaBB** accueillant parents et enfants de 6 mois à 5 ans tous les samedis et dimanches matin de 9h à 11h30 au petit bassin chauffé à 32 degrés et aménagé pour la familiarisation et l'adaptation au milieu aquatique.

**10 282 passages soit +208 %\***

Une école de nage : Chaque mercredi de l'année (hors vacances scolaires), l'Espace Aquasud est consacré à l'apprentissage des enfants de 4 à 6 ans.

L'école de nage a pour objectif de familiariser et de développer l'aisance en milieu aquatique, de manière ludique et récréative. Les maîtres-nageurs-sauveteurs mettent en place différents groupes de niveaux pour amener l'enfant à se déplacer en position ventrale, puis dorsale avec ou sans matériel. Une fois ces bases acquises et à partir de 6 ans, les enfants peuvent se perfectionner. Les maîtres -nageurs-sauveteurs apportent un suivi dans l'apprentissage.

En 2022, l'école de nage comprend **97 inscrits soit + 28%\***.

**Un espace ouvert aux associations** telles que :

- Association de natation sportive : Aquasport
- Association de natation synchronisée : le Cercle des Nageurs de St-Cyprien
- Les sauveteurs de la Croix Blanche
- Le club sub-aquatique de plongée
- Saint-Cyprien Pentathlon moderne

\*Par rapport à 2021

## FOCUS 2022

Les séances d'AquaBB ont toujours beaucoup de succès. Les horaires ont été élargis jusqu'à 11h30 en 2022 pour accueillir plus de familles.

La fréquentation entre les samedis et les dimanches s'équilibre (54% les dimanches, contre 46% les samedis.)



# Le pôle environnement

## L'aménagement du territoire

La Communauté de communes Sud Roussillon aménage et entretient 60 kilomètres de voiries répartis sur le territoire des 6 communes. Elle est également compétente dans l'aménagement des sentiers multi-usages (pédestres, cyclables, équestres, ...). L'objectif est de faciliter les déplacements doux, préserver les espaces naturels, valoriser et renaturer les paysages de son territoire et permettre une connexion aisée entre le littoral et les territoires de la plaine du Roussillon pour les habitants et les vacanciers.

## L'aménagement des voiries

La Communauté de communes Sud Roussillon a consacré 785 661,49 € TTC dans le cadre des travaux d'aménagement et d'entretien des voiries d'intérêt communautaire (marchés à bons de commande voirie, signalisation, et régie) avec pour principaux chantiers :

### ALENYA :

Entretien des voiries : enrobés projetés et pontages de fissures soit 15 648 € TTC

### CORNEILLA :

Entretien des voiries : enrobés projetés et pontages de fissures soit 12 852 € TTC

### LATOUBAS-ELNE :

Entretien des voiries : enrobés projetés et pontages de fissures soit 6 372 € TTC

- Le curage du fossé Pas de la Négade pour 4 565,52 € TTC

### SAINT-CYPRIEN :

Entretien des voiries : enrobés projetés et pontages de fissures soit 33 324 € TTC

L'avenue Armand Lanoux (entre le CC des Capellans et le giratoire d'Aqualand)

- Reprise totale de la chaussée
  - Mise en œuvre des passages surélevés
  - Création du réseau d'eaux pluviales
  - Mise aux normes des passages piétons
- } 250 305,31 € TTC
- Reprise de la signalisation horizontale et verticale -23 172,41 € TTC

L'Avenue des Champs de Neptune

- Réfection de la chaussée, du giratoire et des trottoirs aux normes PMR 182 364,96 € TTC

Le Cami de la Mar

- Réfection du trottoir en béton 13 245,12 € TTC

Le Chemin de Villerasse

- Reprise des passages busés et refonte de l'accès aux bassins d'orages avec curage d'un fossé 12 625,34 € TTC

## Chiffres-clés 2022

136 tonnes d'enrobés à froid pour l'entretien des chaussées.

3 500 kg de peinture routière pour l'entretien de la signalisation horizontale.



Pour l'ensemble des 6 communes de la Communauté ont été mis en œuvre :

Des enrobés à froid pour 18 765 € TTC.

L'entretien et la réalisation de signalisations horizontales et verticales 34 046,45 € TTC.

La destruction de 52 nids de frelons représentant un montant de 5 555 € TTC.

La pose de billes à phéromone dans la lutte contre les chenilles processionnaires pour un montant de 3 960 € TTC.

L'achat d'une pelle à pneu pour remplacer le Mecalac pour un montant de 130 000,00 € TTC.

## Focus : les grands chantiers 2022

Les travaux de la Voie Verte Agouille de la Mar se sont poursuivis tout au long de l'année 2022.

Les travaux d'une partie de la tranche 2 entre Alénia et Corneilla, se sont terminés en 2022 et la tranche 3 entre Corneilla et Montescot a débuté fin d'année.

Ces travaux d'aménagement doivent se poursuivre en 2023 pour qu'à terme les 13,5 km de voie verte relient le littoral au lac de La Raho en passant par Bages, Montescot, Alénia, Corneilla, et Saint-Cyprien (Théza sera connecté à cette voie verte par l'aménagement d'une voie verte communautaire entre Corneilla et Théza).

Fin des études du Schéma Directeur des Mobilités et des plans de circulation des centres-villes pour un montant de 73 092,00 € TTC.

Sud Roussillon a été lauréat à la suite d'une demande de financement dans le cadre de l'appel à projet de l'Etat Fonds Mobilités Actives continuités cyclables (AAP4), pour la réalisation d'une piste cyclable longeant le canal d'Elne et connectant le village de Saint-Cyprien depuis l'école de musique jusqu'au Port (Travaux estimés à 4.5 millions d'euros). Le montant subventionné est de 525 297,65 €.

Les travaux sur l'avenue de Perpignan à Alénia ont débuté en juillet par les réseaux humides, puis en novembre par ceux du SYDEEL (265 317,90 € TTC).

Etudes du Chemin de Latour aux Aspres.

---

# L'eau et l'assainissement

## La gestion de l'eau

Distribuer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité, rendre à notre milieu naturel, particulièrement sensible, une eau propre et claire... les enjeux sont de taille !

La Communauté de communes Sud Roussillon est chargée de construire, moderniser, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, défense incendie, assainissement et eau brute pour assurer un service public de qualité pour tous.

La gestion au quotidien des services d'Eau potable et d'Assainissement collectif est réalisée en régie. Le prix global de l'eau est de 3,62 € TTC pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>. Les deux stations d'épuration sont confiées à la gestion de VEOLIA dans le cadre d'une délégation. La Communauté de communes garde la maîtrise des investissements sur la totalité des services.

Depuis 2021, dans le cadre de l'amélioration du rendement général de chaque commune, Sud Roussillon investit dans une démarche de recherche de fuites systématique sur tous les réseaux afin de cibler les « fuites invisibles », de les réparer ou de les intégrer aux futurs programmes d'investissement.

La technique de corrélation acoustique est utilisée avec le système « digital utility » qui consiste à utiliser l'onde acoustique pour déterminer l'existence de fuites.

Le matériel employé pour mettre en œuvre cette technique n'appartient pas à la Communauté de communes qui envisage de s'équiper dès l'année prochaine.



---

## L'alimentation en eau potable

### L'alimentation en eau potable

La ressource en eau provient des nappes souterraines :

- Du champ captant de Saint-Cyprien : 6 forages (pliocène et quaternaire)
- D'un forage profond (pliocène) à Latour-Bas-Elne
- D'un forage profond (pliocène) à Alénya
- D'un forage profond (pliocène) à Théza
- D'un forage profond (pliocène) à Corneilla-del-Vercol
- De l'achat d'eau à la Communauté de communes des Albères Côte Vermeille Illibéris

### Le transport et le stockage de l'eau

- 207 km de canalisations d'eau potable.
- 4 châteaux d'eau et 2 réservoirs semi-enterrés
- 120 prélèvements réalisés pour contrôler la qualité de l'eau en 2022. 100% de l'eau distribuée est conforme.

### La consommation d'eau potable

- 12 517 abonnés
- 2,15 millions de m<sup>3</sup> d'eau consommés
- 81,1 % de rendement réseau pour l'intercommunalité

### Défense Incendie

- 537 poteaux incendie ;

### Le budget et le prix de l'eau potable

- 3,03 millions € consacrés à la gestion de l'eau potable et 2,11 millions € d'investissement
- 1,97 € TTC le m<sup>3</sup> d'eau potable pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>



## L'assainissement collectif des eaux usées

### La collecte des eaux usées :

- 99% des foyers et des entreprises sont raccordés au réseau collectif d'assainissement des eaux usées
- 169,2 km de réseau de canalisations
- 43 postes de relevage

### Le traitement des eaux usées :

- Deux stations d'épuration :
- à Saint-Cyprien, capacité de 77 000 équivalents habitants.
- à Corneilla-del-Vercol, capacité de 8 000 équivalents habitants
- 515 tonnes de boue d'épuration, recyclées intégralement en compost
- 2 397 646 de m<sup>3</sup> d'eau épurés

### Le budget et le prix de l'assainissement :

- 2,91 millions d'€ consacrés à la gestion des eaux usées et 1,26 million d'€ d'investissement.
- 1,65 €TTC le m<sup>3</sup> d'eaux usées pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>



## L'assainissement non collectif des eaux usées

La Communauté de Communes Sud Roussillon a mis en place un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

### Les missions du SPANC :

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création et la réhabilitation de leur installation
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations existantes

### Le contrôle des installations :

- 185 installations d'assainissement non collectif
- 9 installations contrôlées en 2022
- 96,7 % des installations contrôlées depuis la création du service
- 100 % des installations contrôlées sont conformes et n'ont pas d'impact sur l'environnement

## La distribution d'eau brute

La Communauté de Communes Sud Roussillon propose un service de distribution d'Eau Brute d'arrosage. L'eau provient de la société Bas-Rhône Méditerranée. Elle est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert certains secteurs sur les communes de Saint-Cyprien, Latour-Bas-Elne, Alénya, Théza, Corneilla-del-Vercol et Montescot.

- 24,10 km de réseau de canalisations
- 297 abonnés
- 68 974 m<sup>3</sup> d'eau brute consommés
- 53 799,72 € facturés



### FOCUS 2022 La Communauté de communes a investi 2,1 millions € dans les réseaux

Pour le renouvellement des réseaux et la mise en conformité des branchements d'eau potable et d'assainissement :

- 1,4 km de réseau d'eau potable
- 1,7 km de réseau d'eaux usées

sur les rues suivantes :

- Rue Blaise Cendrars à Saint-Cyprien
- Rue Dorgelès à Saint-Cyprien
- Rue Becquerel à Saint-Cyprien
- Rue Sinclair à Saint-Cyprien
- Rue Avenue de Perpignan à Alénya
- Rue Avenue d'Elne à Latour bas Elne
- Rue Avenue de la mer à Latour bas Elne

---

# La GEMAPI

Compétence obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) répond au besoin de mieux prendre en compte la sécurité des biens et des personnes ainsi que la protection de l'environnement dans les politiques d'aménagement du territoire.

## LES MISSIONS

- Aménager un bassin ou une fraction de bassin hydrographique
- Aménager et entretenir les cours d'eau, canaux..., y compris leurs accès
- Défendre le territoire contre les inondations et la mer
- Protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques et les zones humides

## L'EXERCICE DE LA COMPETENCE

Les missions sont d'envergure et dépassent les frontières administratives. Pour agir à une échelle plus large, avec les compétences requises, la Communauté de communes Sud Roussillon a fait le choix de transférer la compétence GEMAPI, à l'exception de la partie « défense contre la mer » qu'elle a conservée en régie, au Syndicat mixte des bassins versants du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet Saint-Nazaire (SMBVR) pour un montant de 239 592,56 € TTC.

## L'ACTION EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE L'EROSION ET LA SUBMERSION MARINE

Sud Roussillon est chargée de la surveillance et de la gestion du trait de côte (sable, cordon dunaire, ganivelles, filets, ...) et des épis de Saint-Cyprien. La bande de sable de cette commune littorale est actuellement rongée par la mer.

En termes d'études et de suivi de l'évolution du trait de côte, la Communauté de Communes Sud Roussillon fait désormais partie de l'OBServatoire de la côte sableuse CATALANE (OBSCAT) par la voie de différentes conventions de partenariat (OBSCAT, UPVD, BRGM, EID, Parc Naturel Marin). En effet, afin de développer la connaissance des phénomènes à l'œuvre et leur adaptation aux risques côtiers, il fallait un partenariat capable de suivre l'évolution du littoral et de fédérer ses acteurs. L'ObsCat a été créé pour mutualiser l'acquisition et la valorisation des données, coordonner les partenaires, et aider à la décision des maîtres d'ouvrage pour leurs travaux d'aménagement à l'échelle pertinente de l'unité sédimentaire du Roussillon. L'animation de cet observatoire a été confié en 2017 à l'Agence d'URbanisme Catalane (AURCA). La zone d'étude couvre actuellement les communes de Saint-Cyprien, Elne, Argelès-sur-mer, Leucate, Le Barcarès, Torreilles, Sainte-Marie-la-Mer et Canet-en-Roussillon. Les maîtres d'ouvrage sont la commune de Leucate, la Communauté Urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole, les Communautés de Communes Sud Roussillon et Albères Côte Vermeille Illibéris.

Comme chaque année, un levé bathymétrique de contrôle de « l'avant-port » (GEOCARTEAU pour un montant de 3 420 € TTC) a été réalisé pour nous renseigner quant à la présence d'un gisement ou non de sédiments (en l'occurrence insuffisant) destiné à réensabler les casiers des plages nord et sud de la plage de Saint-Cyprien.

Dans le cadre d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (portée par la Communauté de Communes à la demande de la commune de Saint-Cyprien) destinée aux travaux de réparation et de renforcement de la digue dite des Fakirs, au nord du port, un marché public a été lancé.

A la suite de l'appel à projets France Vue sur Mer proposé par le CEREMA, la Communauté de Communes a été lauréate pour la réalisation d'un sentier littoral.

---

Le projet est localisé sur le secteur Sud de la commune de Saint-Cyprien, sur un linéaire d'arrière-dunes d'environ 1 800 mètres compris entre le site du « Pont Tournant / UDSIS VOILE » et la limite communale d'Elne. Il se définit comme un tronçon dédié exclusivement aux piétons sur diverses portions rétro-dunaires aménagées de la manière la plus naturelle possible en continuité du traitement d'origine. Initialement matérialisé dans les années 80 en partie sommitale d'un enrochement stabilisant le cordon dunaire, la fréquentation « anarchique » du site a progressivement « effacé » le tracé actuel côté plage. L'objectif est ainsi de canaliser les flux en partie rétro-dunaire et de limiter son impact sur l'écosystème littoral du lieu en évitant tout passage sur la plage.

Le tracé s'affirme, de l'approche du Pont Tournant aux dernières connexions Sud de la commune au niveau de la résidence « Les Capitelles », via la réaffirmation globale de l'axe d'arrière-dune desservant notamment l'ensemble des copropriétés littorales.

Le projet ambitionne, à travers la mise en exergue d'un traitement et d'un jalonnement spécifique et minimal, guidé par le génie écologique :

- d'intégrer la spécificité paysagère et littorale de la lagune au sentier littoral ;
- de matérialiser un « carrefour » piéton permettant de dédoubler le potentiel modal du site (sentier littoral, tour de la lagune) ;
- une sécurisation optimale des piétons (par rapport aux véhicules motorisés notamment) empruntant la partie Nord du tracé et un éloignement des flux du système dunaire en phase de stabilisation, engraissement ;
- de répartir la pression des flux estivaux pour limiter leurs impacts et améliorer l'expérience du visiteur ;
- d'améliorer l'intermodalité permettant d'accéder au sentier littoral via notamment une greffe aménagée avec l'Euro vélo 8 ;
- de favoriser la redéfinition du sentier rétro-dunaire à ce jour segmenté par le développement d'une végétation non maîtrisée et le non-traitement de certaines portions spécifiques utilisées de manières sauvages (stationnement...) ;
- de prendre en compte les personnes en situation de handicap ;
- d'améliorer la qualité paysagère du tronçon cible et notamment l'intégration esthétique d'un piétonnier rétro-dunaire ;
- de préciser, sur un segment littoral, le projet de territoire communautaire visant notamment à révéler un autre imaginaire touristique garantissant la juste fonctionnalité des espaces et préserver le paysage et les ressources notamment via des logiques de renaturation ;
- de conserver le patrimoine de la ZNIEFF, via une intervention minimale pour laisser agir les aléas naturels (action couplée à des campagnes d'arrachage des espèces invasives sur le cordon dunaire) ;
- de valoriser la fonctionnalité des débouchés afin d'organiser la pratique et de faciliter les accès transversaux au site, en intégrant tout aménagement dédié aux personnes à mobilité réduite en particulier les personnes en situation de handicap. Dans cette optique, la relation plage / lagune est valorisée et traitée de manière spécifique (esthétique et fonctions) ;
- de greffer le réseau d'eau brute non potable au projet afin d'intégrer une dimension fonctionnelle essentielle à cette partie de plage tout en optimisant le respect de la ressource en eau potable ;
- d'optimiser la durabilité des aménagements et son entretien en régie afin de limiter par ailleurs les coûts de fonctionnement du sentier ; Pour ce faire, la gestion de la fréquentation humaine s'impose : passages piétonniers aménagés, signalétique des cheminements, séquençage du tracé, multiplication des accès hiérarchisés typologiquement ...

Un relevé topographique des zones concernées et un état parcellaire associé (GEOPOLE pour des montants respectifs de 3 488,40 € TTC et 1 003,20 € TTC) ont donc été réalisés afin de permettre à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de finaliser les études et les travaux (COGEM pour un montant de 22 320 €TTC), lancer la consultation des entreprises (pour un montant de 864 €TTC) et permettre ainsi cet aménagement.

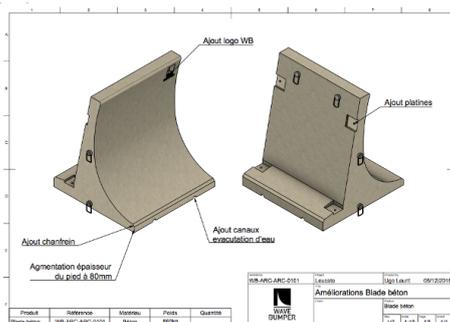
La Communauté de Communes est désormais dotée de modules de protection amovibles Blades Béton de la société WAVEBUMPER (posés sur des tapis anti-affouillement). Ces solutions de protection permettent de protéger les portions de plages de sable mitoyennes aux habitations et aux commerces qui sont exposées au risque de submersion marine lié aux vagues, lors des épisodes de houle, de tempêtes et de pluies. Les digues amovibles Blades Béton proposent une technologie adaptée qui permet de déflécter une partie de l'énergie de la houle vers le haut et de créer une accélération de la nappe de retrait qui va percuter les vagues suivantes. D'autre part, ce système lutte contre la dispersion de sable.

Ces protections mise en place sur les plages de Saint Cyprien sont nécessaires pour :

- Protéger les habitants, les habitations et les commerces mitoyens à la plage nord
- Éviter les déchets flottants et le sable de venir souiller la promenade, les routes, les rues et les places,
- Prévenir l'obstruction des avaloirs et des réseaux d'eaux pluviales, voire l'infiltration des réseaux d'eaux usées et des postes de relevage.

Des Blades Béton ont donc été positionnés devant les entrées de plage, aux entrées de rues et impasses, entre les cordons dunaires végétalisés et devant la place Maillol. Ces Blades ont une hauteur de 1,20 m. Ces pièces devraient permettre de pallier les dégâts causés par les vagues de submersion et de proposer une résistance optimale. Un dossier de demande d'occupation du domaine public maritime a été déposé et obtenu pour ce faire auprès des services de la DDTM66 (via le bureau d'études CISMA ENVIRONNEMENT pour un montant de 2 760 € TTC).

Cette solution amovible a été mise en place de début novembre à fin mars, comme chaque année depuis 2020, afin de protéger les endroits les plus sensibles, en régie par les services techniques intercommunaux dotés d'engins adaptés (notamment poids lourds avec grue) et avec l'aide d'un porte-char en location (PULL pour un montant de 23 145,60 € TTC). Par ailleurs, 18 modules ont été gracieusement remplacés par l'entreprise WAVE BUMPER qui n'a facturé que le transport (1 260 € TTC).



Dimensions et poids :

- Hauteur : 1,2 m
- Largeur : 1 m
- Profondeur : 1,5 m
- Poids : 850 kgs



Enfin, pour compléter ce dispositif mais aussi de façon plus générale, afin de prévenir et baliser les zones dangereuses de l'ensemble de son territoire lors des intempéries significatives, la Communauté de Communes s'est équipée de signalisation verticale adaptée et de mobilier urbain spécifique (entreprise MOLINER pour un montant de 10 987,08 € TTC).

# L'éclairage public

La Communauté de communes assure l'entretien du réseau éclairage public sur le territoire. Les travaux d'investissement et l'alimentation en énergie restent à la charge des communes.

Dans le cadre de sa compétence en matière d'éclairage public, la Communauté de Communes a poursuivi ses efforts de lutte contre le gaspillage énergétique et de rénovation de son parc d'éclairage public, essentiellement impacté par des lanternes de type boules ou ballons fluo à mercure obsolètes et énergivores sur son territoire, ainsi que du relamping lampe LED et de la télégestion de la commande des armoires de l'éclairage public EPNRJ par PYRESCOM.

## Chiffres-clés 2022

7 984 foyers lumineux

137 armoires de commandes

632 interventions

*\* Il est à noter que, comme escompté, la technologie LED a sensiblement fait diminuer le nombre d'interventions.*



## FOCUS 2022

Toujours dans une dynamique d'économie d'énergie, Sud Roussillon a poursuivi en 2022 sa campagne de remplacement de luminaires classiques en LED :

- 70 lanternes LED avenue Maréchal Leclerc à Saint-Cyprien et Rue Jean Jaurès à Alenya.

- Un relamping de 100 lampes LED sur les voies intercommunautaires de Saint-Cyprien et rond-point de la commune d'Alenya et Saint-Cyprien.

Nous avons remplacé dans 10 armoires d'éclairage public les commandes EP des cellules astronomiques par de la télégestion de l'éclairage public par EPNRJ de PYRESCOM.

---

# La gestion de déchets

La Communauté de communes Sud Roussillon mène en collaboration avec le Sydetom 66 une politique active en faveur du tri et de la réduction des déchets avec pour objectif la maîtrise des coûts et pour enjeu la préservation de l'environnement. Pour cela, elle développe un dispositif de collecte de qualité adapté aux besoins de ses habitants.

Sud Roussillon exerce la compétence collecte en assurant le ramassage des déchets (collecte), la gestion de la déchèterie et la maintenance des bacs (pré-collecte).

La compétence traitement (incinération, recyclage) a été transférée au Syndicat mixte Sydetom 66 qui regroupe plusieurs collectivités afin de garantir des tonnages suffisants pour financer les filières de traitements.

## LES CHIFFRES-CLES DU PÔLE DECHETS EN 2022

- \*22 410 tonnes de déchets tout confondu (ménagers, recyclables, déchèteries)
- \*9 055 tonnes de déchets ménagers à incinérer
- \*3 003 tonnes de déchets recyclables

### Bilan pré-collecte

- 1 143 bacs (Ordures Ménagères et Emballages Ménagers Recyclables) livrés gratuitement cette année.
- 125 conteneurs à Déchets Végétaux et 108 composteurs vendus à prix coûtant et livrés.
- Réparations de conteneurs (roues, capots, cuve, axes) : 429 interventions ont eu lieu directement chez l'habitant

### La collecte au "porte à porte"

- Les déchets ménagers (bac bleu) : 7 211 tonnes collectées et acheminées à l'incinérateur du Sydetom 66 à Calces.
- Les emballages recyclables (bac jaune) : 1 257 tonnes collectées afin d'être triées par le Sydetom 66 et orientées vers les filières de recyclage
- Les déchets verts (bacs verts, comportes et fagots) : 4 647 tonnes collectées, soit le plus gros ratio Kilo par habitant des PO (environ 210 kg).
- Le service à la personne (sur rendez-vous) : la collecte des encombrants est un service à la personne réservé aux personnes âgées, handicapées et à mobilité réduite. Prévue les vendredis, elle est organisée uniquement sur appel au n° 04 68 37 30 60

## La collecte en “Point d’Apport Volontaire”

- Les déchets ménagers : Ce sont 1 843 tonnes collectées par l’intermédiaire de 99 colonnes enterrées ou semi-enterrées sur le territoire. Afin d’apporter un service plus performant aux usagers, toutes ces colonnes sont équipées de sondes indiquant les taux de remplissage instantanément.
- Les Emballages ménagers recyclables : Sur le même principe, ce sont 343 tonnes collectées par l’intermédiaire de 119 colonnes enterrées, semi-enterrées ou aériennes sur les 6 communes.
- Verre : 1 220 tonnes collectées en 2022 via 136 colonnes enterrées, semi-enterrées, aériennes, dont 3 drives. Ce verre est recyclable à l’infini.
- Textiles : 9 colonnes de collecte des textiles sont implantées sur Sud Roussillon. 4 à Saint-Cyprien, 2 à Alénya, 2 à Latour-Bas-Elne, 1 à Montescot. Ces textiles, 38 tonnes au total en 2022, sont soit récupérés par des associations caritatives, ou recyclés.

A l’avenir, cette collecte en PAV va s’intensifier, avec notamment la modernisation des camions grues, de nouveaux conteneurs métalliques plus ergonomiques, un meilleur maillage de ces colonnes afin d’apporter un véritable service de proximité à la population.

## Tonnages et ratios par habitants

Si l’on cumule collecte en porte à porte et collecte en points d’apport volontaire, les tonnages 2022 des 3 flux principaux collectés sont les suivants :

- Les déchets ménagers : 9 055 tonnes, soit un ratio de 372 kg collectés par habitant, soit une légère diminution des tonnages de presque 1% sur l’année.
- Les Emballages ménagers recyclables : 1 600 tonnes, soit 66 kg par habitant (-1,7%)
- Les verres : 1 120 tonnes, soit 50 kg par habitant (-3%).

Le quai de transfert basé à l’ECOPOLE de St Cyprien, permet de rationaliser les coûts en regroupant les déchets avant de les acheminer vers le centre de traitement à Calces. Entièrement clos et couvert ce dernier est conçu pour éviter au maximum la manipulation des déchets et le dégagement d’odeurs.



## La déchèterie

En 2022, ce sont 3 agents qui accueillent les particuliers tous les jours du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que le dimanche matin.

Véritable service de proximité pour les habitants, chaque foyer peut apporter gratuitement jusqu'à 4 tonnes par an.

Les déchets sont ainsi jetés dans les conteneurs adéquats et peuvent ainsi être valorisés :

- Bois A (Palettes) : 123 tonnes
- Bois B (bois traité) : 669 tonnes
- Palmiers : 207 tonnes
- Déchets tout venant :  
| 239 tonnes
- Cartons : 183 tonnes
- Ferraille : 432 tonnes
- Plâtre : 126 tonnes
- Gravats : 2 208 tonnes
- Pneus : 12 tonnes
- DEEE (Gros Electroménager) :  
127 tonnes
- Meubles : 548 tonnes
- Huiles : 16 tonnes
- Piles : 780 kg
- Recyclerie : 9,4 tonnes

Véritable vitrine du pôle déchets de Sud Roussillon, cette déchèterie est en cours de réfection, avec en projet, un double pont bascule afin de fluidifier le trafic de véhicules, une extension des quais, une meilleure signalisation, des filets anti-envolées et une guérite d'entrée afin d'apporter un meilleur service aux usagers (création de cartes...) et la tarification des professionnels du territoire.



---

## Le partenariat avec la recyclerie d'Elne

Le caisson de la recyclerie est disponible sur les quais de la déchèterie.

Ainsi, plutôt que d'être jetés, les objets jugés réutilisables, sont mis de côté par nos agents, puis réparés, parfois customisés par la recyclerie, dans le but d'être revendus.

En 2022, ce sont 9400 kg de meubles et objets récoltés à la déchèterie de Sud Roussillon.

Sud Roussillon a également participé à deux showrooms.

En plus d'avoir un but écologique, la recyclerie d'Elne joue un rôle social d'insertion avec pas moins de 45 employés accueillis durant l'année 2022.

## L'Agent de Sensibilisation et Surveillance de l'Environnement

Sur les 6 communes en 2022, l'ASSE (l'Agent de surveillance et de Sensibilisation à l'Environnement) c'est :

- 5 279 contrôles de points d'apports volontaires (PAV) répertoriés : 95 avertissements ont été envoyés par courrier.
- 304 dépôts sauvages signalés au Pôle Déchets.
- 3 012 contrôles de tri conteneurs jaunes : 219 mauvais trieurs identifiés et sensibilisés.
- 139 problèmes liés aux déchets végétaux mal conditionnés résolus.

## Les actions de sensibilisation 2022

Afin de faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, Sud Roussillon accompagne les habitants au quotidien.

En 2022, de nombreuses actions de communication de proximité, de sensibilisation, des plus jeunes et des plus anciens, ont été menées, comme par exemple : le nettoyage intergénérationnels de plages et ruisseaux, la visite de la déchèterie aux écoles du territoire, la sensibilisation au tri des résidents des « Dunes d'Argents » (Domitys ), la sensibilisation du tri au bureaux du personnels Sud Roussillon, une conférence sur les gestes éco citoyens pour les personnels de l'Hôtel d'Entreprise, une campagne de distribution du nouveau disque du tri, notre participation à Educap City, sans compter une sensibilisation au cas par cas pour tout problème lié à la collecte.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

16 rue Jérôme et Jean Tharaud  
66750 Saint-Cyprien  
Tél. 04 68 37 30 60  
[www.sudroussillon.fr](http://www.sudroussillon.fr)